



GENTHOD INFO

E D I T I O N É T É

LE MOT DU MAIRE SORTANT : COMPTES
2014 | FÉLICITATIONS AUX NOUVEAUX
ÉLUS | CANICULE | CENTENAIRES |
INAUGURATION DES BAINS DU SAUGY |
PROJET INTERGÉNÉRATIONNEL | TSHM |
JEU DE L'OIE GÉANT | SANT'E'SCALADE |
TRÉTEAUX | QUIZ | MÉMENTO | **JUIN 2015**



Bains du Saugy | Sandra Rochat

LE MOT DU MAIRE COMPTES 2014

Prérogative majeure du Conseil municipal, les comptes 2014 ont été approuvés à l'unanimité le 12 mai 2015, à savoir des charges à hauteur de CHF 13'241'875.16 incluant un amortissement complémentaire de CHF 2'085'476.55 et des revenus à hauteur de CHF 12'507'924.45, soit un excédent de charges de CHF 733'950.71. Sans cet amortissement complémentaire, l'exercice se serait soldé par un boni de CHF 1'351'525.84 dû à un bon contrôle des dépenses de fonctionnement et malgré une production fiscale de CHF 10'699'815.-, bien inférieure à celle, extraordinaire de l'an dernier de plus de 17 Mio. Contrairement à l'année dernière, pas de boni exceptionnel mais tout de même des recettes fiscales en progression par rapport à 2012 et 2011. Quant aux investissements, ils se situent à hauteur de CHF 3'201'968.-.

Le Conseil municipal a également approuvé à l'unanimité les crédits budgétaires supplémentaires 2014 pour un montant total de CHF 2'185'033.42, dont CHF 1'590'476, d'amortissements complémentaires votés le 9 décembre 2014. Les crédits budgétaires supplémentaires étaient de CHF 2'066'044.21 en 2013, de CHF 467'726.69 en 2012, de CHF 1'210'900.14 en 2011 et de CHF 2'400'038.37 en 2010. Rappelons que ces crédits budgétaires supplémentaires sont couverts par les plus-values enregistrées aux revenus ainsi que par les économies réalisées dans d'autres rubriques de charge, et au besoin par la fortune nette de la commune. La loi oblige les communes à voter les dépassements même s'ils sont compensés par des recettes sous d'autres rubriques budgétaires.

L'approbation par le Conseil municipal de ces amortissements complémentaires dans les crédits budgétaires supplémentaires va baisser un peu le niveau de notre bilan, mais aura le grand avantage d'alléger le budget 2015, très impacté par la contribution de Genthod au fonds intercommunal de péréquation financière.

Amortissements complémentaires 2011-2015 :

En tout, ce sont CHF 2'465'476.- d'amortissements complémentaires qui auront été effectués pendant cette législature, et plus précisément pour les années 2013 et 2014. Une situation enviable qui permet aux nouveaux élus une plus grande latitude dans l'élaboration des futurs budgets.

François Mazonod | Maire sortant

FÉLICITATIONS AUX NOUVEAUX ÉLUS

Avec les résultats des élections du deuxième tour des élections à Genthod, je félicite M. Wolfgang Honegger, maire élu, qui est entré en fonction le 1er juin après la prestation de serment en la cathédrale de Saint-Pierre devant le Conseil d'État. Je félicite également les deux adjoints sortants MM. Michel Stalder et Andréas Baumgartner pour leur réélection, assurant ainsi une continuité entre les 2 législatures. Félicitations également aux 9 conseillers municipaux réélus et aux 8 nouveaux. Le Conseil municipal a donc un taux de renouvellement de 47 %. Quant aux candidats non élus, je les remercie d'avoir donné un choix aux électeurs gentousiens. Remerciements également aux 7 conseillers qui ne feront pas partie de la nouvelle législature, en soulignant leur contribution pendant ces dernières années.

QUE FAIRE POUR LUTTER EFFICACEMENT CONTRE LA CANICULE ?

Une question qui inquiète particulièrement nos aînés. Se protéger de la chaleur, éviter les activités physiques aux heures les plus chaudes. Rester à l'ombre, porter un chapeau, des vêtements légers, de couleur claire. Avoir avec soi une bouteille d'eau. Maintenir les fenêtres et les volets fermés tant que la température extérieure est supérieure à la température intérieure. Les ouvrir la nuit, en provoquant des courants d'air. Profiter des endroits frais et climatisés : supermarchés, cinémas, musées... et y rester au moins 2 heures. Prendre régulièrement des douches ou des bains, et s'humidifier le corps plusieurs fois par jour avec un brumisateur ou un gant de toilette. Boire le plus possible, même en l'absence de sensation de soif, et au moins 1.5 litre par jour. Éviter l'alcool car il accentue l'effet néfaste de la chaleur et augmente la déshydratation. Ne pas hésiter à demander de l'aide à des proches ou des voisins si la chaleur pose problème. S'informer de l'état de santé de ses proches et de ses voisins, et veiller tout particulièrement sur les personnes isolées et dépendantes. Les aider à boire. Interroger son médecin sur la prise des médicaments habituels...

LA COMMUNE COMPTE DEUX CENTENAIRES DE PLUS CETTE ANNEE

Mme Maria Rosa Corbaz a fêté son 100ème anniversaire le samedi 23 mai 2015, entourée de sa famille, de ses proches ainsi que de M. Andréas Baumgartner, Adjoint au maire de la Commune.

Mme Corbaz est née dans les Grisons, à Poschiavo, est arrivée à Genève en 1939 puis s'est établie à Genthod. Elle a deux enfants, Denise et Daniel, qui ont grandi sur la commune.

Petite anecdote, elle est née le 23 mai, mais est officiellement inscrite à l'état civil le 13 mai, suite à une erreur de retranscription dans les registres. Elle a donc deux dates d'anniversaire, l'officielle et la vraie.

Monsieur Friedrich Loosli qui a vécu 35 ans sur la Commune a également fêté son 100ème anniversaire le 26 janvier 2015 à la Résidence de Saconnay, sa nouvelle demeure, en présence de sa famille, M. Baumgartner et ses amis résidents.



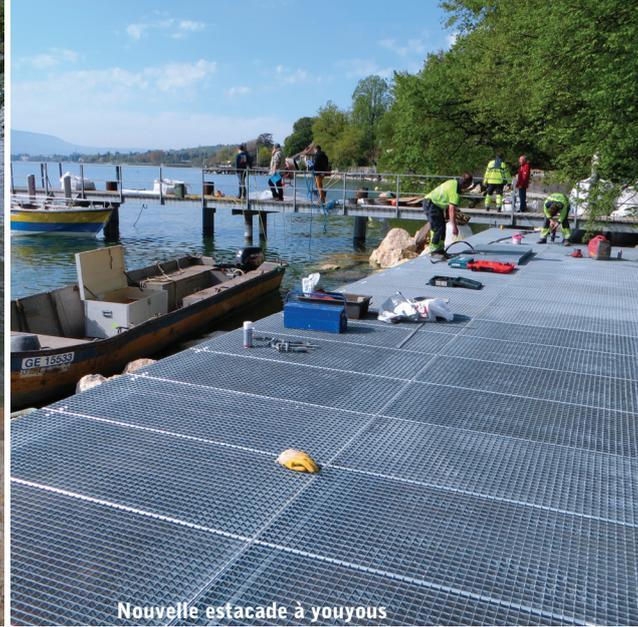
Mme Corbaz et M. Baumgartner | Sonia Lardi Debieux



M. Loosli à la Résidence du Saconnay | Sarah Cathy Remisse-Jensen



Préparation d'une roselière



Nouvelle estacade à youyous



Le nouveau plongeur

ACCÈS AU LAC - INAUGURATION DES BAINS DU SAUGY

Des centaines de personnes étaient présentes pour l'inauguration des Bains du Saugy, cette réalisation conjointe faite sur la parcelle de la Commune de Genthod en aval et sur la parcelle de l'Etat au bas de la campagne Lullin. C'est le Conseiller d'État Luc Barthassat, responsable du département de l'environnement, des transports et de l'agriculture (DETA) et aussi de la Capitainerie cantonale, qui a inauguré ces aménagements placés sous la sauvegarde des citoyens.

On a pu remarquer les enrochements de blocs calcaires nécessaires pour la protection contre la vague rasante de ces ouvrages lacustres et des roselières. La création de roselières constitue une première sur la rive droite du petit lac. En effet, si des roselières existent sur la rive gauche, il n'y en a pas sur la rive droite qui ont été transplantées à l'état adulte. Ces roselières sont des poches de plantation de roseaux de type *Juncus effusus* (jonc épars, jonc spiralé, jonc tortueux ou encore jonc diffus) et de plantes héliophytes. Ces phragmites (roseaux des marais) ont été prélevés dans le Chambet, ce ruisseau situé près de Compois et de Corsinge sur la commune de Meinier. La roselière située le plus en amont est initialement protégée par des boutures et baliveaux de saules prélevés sur la Versoix, et l'ensemble est tenu par des nattes tissées en fibre de coco et de tout-venant alluvionnaire. On peut également voir dans ces roselières la salicaire commune (*Lythrum salicaria*) et la laïche élevée (*Carex elata*).



Les barbecues ont déjà été utilisés



Inauguration des bains avec la présence de Luc Barthassat Conseiller d'État



Plantation de roselière



Système d'articulation



Pose de l'escalier



INAUGURATION D'UNE MOSAÏQUE AU CENTRE COMMUNAL

C'est dans le cadre du projet intergénérationnel proposé, coordonné et conduit par Ivonne Bornet et Stéphanie Touzot, toutes deux représentantes des parents d'élèves de l'école de Genthod au sein du Conseil d'Établissement (COET) (2012-2016), que les ateliers mosaïque ont vu le jour. Le projet était ambitieux car il avait pour objectif de réunir les générations aînés-écoliers autour d'activités originales favorisant le partage, l'échange et la rencontre tout en mobilisant les ressources et valorisant les compétences locales.

C'est de manière assez naturelle que la mosaïque y a trouvé sa place, la technique de cet art permettant en effet une création commune. Il n'a pas fallu beaucoup d'arguments pour convaincre Madame Isabela Pot, enseignante de mosaïque et parent d'élève de l'école de Genthod, de prendre la direction technique et artistique du projet. Motivée dès le premier jour, elle s'est lancée tête baissée avec pour objectif d'égayer les murs encore vierges du nouveau centre communal.

L'aventure débute par le choix d'un motif. Le croquis final est réalisé par Pauline Mellina, elle-même parent d'élèves de l'école. Une fois le matériel commandé, la collaboration avec les aînés a débuté. Dix membres de l'association « Le Bel Age » et quatorze grands-parents d'écoliers ont été formés à la technique de la mosaïque et sensibilisés à leur rôle d'intervenants auprès d'enfants de 4 à 12 ans. Une fois en possession du matériel, un grand travail de préparation les attendait ; décoller, nettoyer, trier, découper et tamiser les tesselles ...

Fin février, les ateliers avec les écoliers commençaient, au rythme d'une heure et demie par semaine chaque quinze jours pour chacune des classes. Avec les plus jeunes, les 1 à 3P, les ateliers avaient lieu dans leur propre classe. Quatre par quatre, les élèves travaillaient durant une dizaine de minutes sur un motif de lâcher de ballons, accompagnés par deux aînés et Isabela. Pour les plus âgés, les 4 à 8P, la classe entière se rendait dans une salle spécialement attribuée à la mosaïque. Entourés de six aînés et toujours sous l'œil attentif d'Isabela, les élèves travaillaient sur les trois tableaux représentant les jeunes musiciens en mouvement.

Grâce à une réelle collaboration entre les différents partenaires du projet, les ateliers se sont déroulés dans une ambiance agréable et chaleureuse. La disponibilité et la souplesse des enseignants ont permis des ajustements nécessaires au bon déroulement et c'est au début du mois d'avril que les élèves ont déposé les dernières tesselles.

Pour Isabela, le travail se poursuivait. Il s'agissait alors d'effectuer les finitions techniques telles que l'enlèvement du film adhésif et le jointage, étape délicate et déterminante.

Une dernière rencontre réunissant les aînés autour d'un verre de l'amitié a eu lieu à la mi-mai, l'occasion de remercier encore chaleureusement Ana Maria Larrea, Andrée Beck, Anna Laura Ferro-Luzzi, Bernard Perritaz, Chantal Semon, Claudine Lavillat, Elisabeth et Daniel Rohner, Eliane et Gaby Vianin, Eliette Hostettler, Elvira et Virgiliu Marcu, Françoise Schauenberg-Vossenber, Geneviève Poncet-Pot, Heidi et Timothé Bally, Jeanine Guignard, Josiane Nyffeler, Marinette Bally, Rachel et Raynald Graeppi et Marlyse Piot, pour leur précieux engagement, sans lequel l'aventure n'aurait pas pu être vécue.

Il en va de même pour Monsieur Michel Stalder, représentant de la Mairie de Genthod au COET, qui, dès le départ, a cru en ce projet intergénérationnel et l'a soutenu, ainsi que Monsieur Salvatore Chudzinski, directeur de l'école de Genthod.

Un grand merci encore à tous les élèves de l'école de Genthod de cette année 2014-2015 qui, motivés, fiers et impatients de participer à l'atelier mosaïque se sont appliqués à poser l'une après l'autre les tesselles, contribuant ainsi, chacun à son rythme, à la réalisation de l'oeuvre.

Un dernier remerciement enfin à tous ceux qui, de très près ou même d'un peu plus loin ont œuvré pour la réalisation et le soutien de ce beau projet !

TSHM

Les Travailleuses et Travailleurs Sociaux Hors Murs sont des animateurs socio-culturels engagés par la FASE (Fondation pour l'Animation Socio-culturelle), mandatés par les communes, et dont la mission est triple :

- Observer la réalité du terrain sur lequel ils sont engagés
- Identifier des problématiques, sociales, de territoire, culturelles...
- Imaginer des pistes d'action pour y remédier

Leurs actions s'adressent principalement aux jeunes âgés entre 12 et 25 ans. Par leur présence informelle dans l'espace public, ou les différentes activités mises en place, auprès des jeunes en particulier mais également de l'ensemble de la population, les TSHM ont pour objectif d'assurer :

- une prévention de situations à risque, à travers l'identification des problématiques rencontrées par les jeunes et la mise en place d'actions ciblées
- Créer un lien entre les jeunes et les institutions
- Assurer Un accompagnement éducatif, collectif ou individuel, l'échange et le dialogue, visant l'intégration
- La mise en place de projets pour et avec les jeunes

A travers cette démarche, les TSHM cherchent à :

- Identifier des problématiques sociales et y trouver des réponses
- Favoriser l'insertion des jeunes dans leur société
- Promouvoir des relations harmonieuses entre les différents groupes de population
- Améliorer le « bien-vivre sa commune », et restaurer le lien social

Les outils mis en place pour les jeunes de la Commune

Ouvert les mercredis de 16h à 19h et les vendredis de 18h à 22h, le local de la Vigne Blanche est un espace de loisirs et de rencontres destiné aux jeunes de 12 à 17 ans, encadré par des travailleurs sociaux. Un programme d'animation mensuel est co-construit avec les jeunes. Il offre aussi l'occasion de se mobiliser pour la réalisation de projets en récoltant des fonds lors de ventes de pâtisseries par exemple.

Egalement appelées « déambulations urbaines », des tournées de prévention sont principalement orientées vers les jeunes âgés de 12 à 25 ans. Elles permettent d'entrer en contact avec la population, d'être attentifs aux divers besoins, envies ou impressions des uns et des autres. Elles permettent également d'observer et d'identifier des problématiques, dans le but de mettre en place des actions permettant d'y remédier.

Sur inscription, en fonction des missions proposées et en partenariat avec différentes entreprises, privées ou communales, des petits jobs accompagnés par les TSHM offrent un petit coup de pouce financier, mais visent également à apporter quelques outils utiles à l'insertion professionnelle et sociale des jeunes à travers des petits boulots, ou en leur offrant une opportunité de se confronter au monde du travail.

Sur inscription, en fonction de la demande des sorties organisées avec les jeunes et ont pour objectifs principaux de s'amuser, de sortir de la routine de la commune et de créer des liens entre les jeunes et la FASE à travers des activités ludiques, sportives ou culturelles. Les TSHM veulent aussi inciter les jeunes à proposer des idées d'activités et de sorties, d'être des « consom-acteurs » de loisirs. **Pour toute information complémentaire prendre contact avec Sabrina Ruggeri - Local de la Vigne-Blanche - 148 chemin des Tuileries - 1293 Bellevue - 079.201.19.68 - sabrina.ruggeri@fase.ch.**



ACTIVITÉS DU BICENTENAIRE

Le vendredi 24 avril 2015 s'est tenu un jeu de l'oie géant dans le cadre du bicentenaire de l'entrée de Genève dans la Confédération. Celui-ci a été installé pour la journée dans la salle de gymnastique de la commune et a vu défiler les classes des plus grands de l'école, les enfants de 8 à 12 ans. Ce jeu qui reprend les règles de celui bien connu a été créé spécialement pour cet anniversaire et constitue une part historique, souvent peu connue, de notre ville.

A travers ce jeu, différents événements majeurs sont retracés, de l'annexion de Genève selon le traité signé le 15 avril 1798 jusqu'à la signature de l'entrée du canton dans la Confédération suisse le 19 mai 1815. Le hasard des dés a fait que les groupes se sont retrouvés très serrés les uns derrière les autres. Quant aux équipes, elles ont permis de trier les enfants de chaque groupe afin qu'ils vivent le temps d'une partie sous les couleurs suisses, genevoises ou françaises. Une façon ludique de mieux connaître notre histoire.

sant "e" scalade

Communiqué de presse

Rien de tels que les entraînements collectifs pour combiner effort et convivialité ! C'est le principe sur lequel s'appuie l'association sant"e"scalade, programme de promotion de la santé et d'une activité physique régulière, pour inviter toutes celles et tous ceux qui le souhaitent à pratiquer la marche et la course à pied. Avec la participation des physiologistes du sport du centre Athletica, vos envies d'activité physique seront assouvies dans un paysage bucolique et une ambiance conviviale aux côtés d'experts avisés.



Les entraînements destinés aux débutants ou en reprise d'une activité sportive à la recherche de dimanches actifs cet été reprennent **dès le 2 août jusqu'au 11 octobre**. Le lieu de rendez-vous est à **10h00 au centre sportif de Vessy** qui se transforme en centre de remise en forme de plein air pour tous. Les débutants sont accueillis et les habitués retrouvent leurs marques. Chacune et chacun, à son rythme, reprend goût à l'effort, que ce soit par la marche ou la course dans un cadre verdoyant et une ambiance décontractée. Les progrès sont rapides et encourageants. Ils redonnent du plaisir à se faire du bien par une activité physique régulière. Les uns sont surpris par leur propre endurance alors que les autres ne se rendent même plus compte des efforts fournis.

Les entraînements dédiés aux seniors se déroulent **les jeudis dès le 17 septembre jusqu'au 3 décembre**. Le lieu de rassemblement est au **centre sportif du Bout-du-Monde à 14h30**. Durant deux heures, ces entraînements sont une excellente occasion de préserver sa forme mais aussi de faire de nouvelles rencontres.



Les entraînements en commun reprennent place dans l'agenda sportif aux lieux spécifiés ci-après les 7 dimanches avant la Course, **du 18 octobre au 29 novembre** ; l'occasion de découvrir ou de redécouvrir des sentiers agréables propices à l'activité de plein air...



Date et heure	Lieu	Rendez-vous
18 octobre, 10h00	Versoix	Centre sportif de la Bécassière
25 octobre, 10h00	Vandoeuvres	Parc de la Mairie
1 novembre, 10h00	Aire-la-Ville	Centre sportif
8 novembre, 10h00	ONU	Place des Nations
15 novembre, 10h00	Saint-Julien	Stade de la Paguette
22 novembre, 10h00	Vernier	Le Lignon
29 novembre, 9h00	Genève	Promenade des Bastions

Vous l'aurez compris, nous avons tous à y gagner à faire battre notre cœur un peu plus fort. Les organisateurs et leurs infatigables bénévoles vous attendent avec impatience à ces séances.

Même si pour certains, la participation à la Course de l'Escalade est une motivation particulière à garder en ligne de mire, ce n'est en aucun cas une obligation. **La participation à ces entraînements est gratuite et libre de tout engagement !**

ATTENTION MESDAMES ET MESSIEURS DANS QUELQUES MOIS ÇA VA COMMENCER, 5, 4, 3, 2, 1 PARTEZ!

LE 19 SEPTEMBRE 2015 TOUS LES PROJECTEURS VONT S'ALLUMER ET TOUS LES ACTEURS VONT S'ANIMER.

24 spectacles ou animations de rue gratuits, 15 stands tenus par les associations ou commerces locaux, auprès desquels vous pourrez vous restaurer.

Venez déambuler dans la rue du village décorée sur le thème de la mer. Venez vibrer avec nous autour des spectacles proposés, fêter la fin de l'été et vous laisser surprendre: du slam au blues, du jazz au folk, du théâtre au one-man-show, du cirque à la confection de chapeaux en papier... Rejoignez-nous pour cette journée festive autour du théâtre et de la musique!

Répartis sur sept sites, dont le nouveau centre communal et l'épicerie, les spectacles et les animations ont été choisis de manière à satisfaire tous les goûts dès l'âge de 2 ans.

Pour plus de détails, le programme des spectacles - par lieu et par public - ainsi que le plan des stands seront téléchargeables sur le site de la commune de Genthod et celui des tréteaux: treteaux-genthod.jimdo.com dès le 15 juin 2015.

Enfin, toute manifestation ayant besoin de volontaires, si vous êtes prêtes, prêts, à donner un coup de pouce pour aider à la mise en place ou à la gestion des Tréteaux, vous pouvez contacter le comité par courriel à l'adresse: treteaux.ges@gmail.com.



MÉMENTO

Vacances scolaires

Les enfants seront en vacances dès le samedi 27 juin 2015 et reprendront le chemin de l'école le lundi 24 août 2015. Consultez le site pour plus de détails : www.genthod.ch/education/vacances.

Bibliothèque communale

Elle sera fermée durant l'été du 13 juillet au 14 août 2015. En plus des horaires hebdomadaires habituels, elle sera ouverte le samedi 4 juillet 2015 de 9h à 12h. Toutes les informations concernant la bibliothèque sur www.genthod.ch/pratique/servicescommunaux/bibliothèque.

Fête nationale

Elle se déroulera le samedi 1er août à Bellevue.

Manifestations culturelles

La saison 2015 continuera dès le 18 septembre par une pièce de théâtre, l'Affaire Calas. Celle-ci sera suivie d'une autre pièce, accessible aux plus jeunes, le 10 octobre 2015, Le Rêve Penché. Deux pièces respectivement jouée par la Compagnie La Marotte et Tohu Wa Bohu.

Brigitte Rosset nous fera le plaisir de revenir à Genthod le 31 octobre et pour clore la saison, l'Ensemble vocal des Jeunes du Conservatoire Populaire de Musique se produira au Temple de Genthod le 4 décembre, sous la conduite de Serge Ilg. D'autres surprises culturelles vous attendent d'ici la fin de l'année.

Conseil municipaux

Les prochains Conseils municipaux auront lieu les mardis 15 septembre, 13 octobre, 10 novembre et 8 décembre 2015 à 20h30 au 2ème étage de la Mairie. Ce sont des séances ouvertes au public.

Tous droits de reproduction réservés | © Mairie de Genthod 2015



LE COUPÉ DU RUBAN INAUGURAL
DES BAINS DU SAUGY LE 27 MAI 2015



QUIZ

Où se trouve ce chemin ? Le nom de la première personne ayant donné la bonne réponse sera publié dans le prochain Genthod-Info.

